



## Communiqué

Alès, le 21 octobre 2016

Le 14 octobre, les organisations syndicales Sud, Autonome, Avenir-Secours et Snspp-Fo ont signé un accord avec le SDIS sur la base d'engagements significatifs, permettant une sortie de conflit et l'entrée en phase de négociation active.

### **Pour autant, cela ne signe pas la fin de nos actions :**

Les OS représentatives sont conviées à une première concertation présidée par le Préfet du Gard en présence de l'ARS, celle-ci est programmée le 2 novembre.

Nous y témoignerons de la profonde exaspération des sapeurs-pompier professionnels relative à la gouvernance SAMU et d'ors et déjà, afin de nos prémunir de toute déception liée à cette rencontre qui doit permettre au SDIS de renégocier ses conventions, les OS ont décidé d'un préavis de grève reconductible à partir du 3 novembre.

Si ce préavis devait être mis en application, une Assemblée Générale réunissant l'ensemble des agents du sdis, toutes catégories confondues, sera convoquée dans la foulée afin de convenir des suites à donner à nos actions, l'ensemble des agents du SDIS doivent s'y préparer.

D'autre part, nous rappelons à la Direction du SDIS du Gard, l'exigence du Président Bouad quant à la participation des OS pour la conception de la convention pluriannuelle relative à la contribution du conseil départemental au budget du SDIS.

Les agents de notre établissement, via leurs représentants, doivent être intégrés à ces travaux dès à présent.

Nous exigeons que nous soit communiqué l'agenda des réunions préparatrices de ce document.

Les débats d'orientations budgétaires et autres votes des budgets seront autant de rendez-vous auxquels nous serons particulièrement attentifs.